

Réunion plénière de la LXXII^e COSAC Budapest, 27-29 octobre 2024

CONCLUSIONS DE LA LXXII^e COSAC

1. 42^e rapport semestriel de la COSAC

- 1.1. La COSAC accueille favorablement le 42^e Rapport semestriel (Rapport) de la COSAC, préparé par le Secrétariat de la COSAC, et remercie chaleureusement le Secrétariat pour son excellent travail. Le Rapport fournit des informations utiles sur les opinions transmises par les parlements nationaux sur l'état de l'Union européenne, dans l'année de transition institutionnelle et les 15 années de la mise en application du traité de Lisbonne, ainsi que sur les tendances démographiques européennes et les réponses nationales et de l'Union, et sur l'élargissement de l'Union européenne.
- 1.2. La COSAC invite tous les parlements à rendre plus visibles les résultats du Rapport et des réunions de la COSAC, en les encourageant à partager les bonnes pratiques soulignées dans le Rapport au sein de leurs parlements et auprès d'un public plus large.

2. Secrétariat de la COSAC

- 2.1. La COSAC reconnaît l'assistance professionnelle et technique permanente du secrétariat de la COSAC pour la préparation des réunions de la COSAC, ce qui a conduit à des discussions intenses et à un échange précieux d'informations entre les représentants des parlements.
- 2.2. La COSAC remercie le Parlement européen, également au cours de la 10^e législature, d'accueillir le secrétariat de la COSAC dans ses locaux à Bruxelles et de lui fournir des équipements de bureau appropriés.